



Géré par la Campost, cet outil va permettre à cette structure de faciliter les opérations pour placer l'opérateur postal au cœur du développement de l'économie numérique.

La mise sur pied du Switch national des paiements électroniques est la matérialisation d'une décision du Minpostel. Prise le 26 novembre dernier, elle détermine les conditions et les règles d'exploitation du code USSD (Unstructured Supplementary Service Data ou Données de services supplémentaires non structurées) pour l'accès à la plateforme nationale d'agrégation des communications électroniques au Cameroun.

Cette plateforme vise notamment à garantir des conditions équitables d'interconnexion, réduire les coûts des transactions financières mobiles et favoriser l'inclusion financière. En outre, elle permettra d'accéder aux services financiers mobiles par un code unique, le # 237#. Par conséquent, les opérateurs des réseaux et les fournisseurs de services de communications électroniques au Cameroun ont été invités à s'y interconnecter, au plus tard le 26 décembre 2019, pour la fourniture des services financiers mobiles